

Initiative : Haubourdin

Une parenthèse pour mieux repartir !

Aire de jeux accessible (Saint-Étienne), potager durable et responsable (département des Yvelines), mesures favorisant le maintien à domicile en améliorant la qualité de vie au travail des aidants (département de la Creuse), management par le sport (Poissy), expérimentation d'une navette autonome (Sens)... Chaque année depuis plus de trente ans, les prix Territoria mettent à l'honneur les initiatives les plus remarquables prises par les collectivités. C'est aussi le cas de celle d'Haubourdin (Nord) qui a obtenu le Territoria d'or, parrainé par l'Unicef, pour son action « La Parenthèse », une alternative à l'exclusion pour les collégiens.

Si l'exclusion d'un enfant ou d'un adolescent d'un collège peut être bénéfique pour le bon fonctionnement d'un établissement scolaire et pour les conditions de travail des autres élèves, cette sanction n'est peut-être pas forcément adaptée pour le collégien ou lycéen fautif. Que fait, en effet, le jeune durant cette période où il est exclu ? Réfléchit-il aux raisons de sa mise à l'écart ? Est-il plein de remords ? Culpabilise-t-il ? C'est peu probable, d'autant que la plupart du temps ces adolescents ne font pas partie des plus « accros » à l'école. Bien souvent, ces jeunes vont profiter de cette journée pour regarder la dernière série à la mode à la télévision, surfer sur Internet ou les réseaux sociaux, voire jouer au petit caïd en attendant ses camarades de classe à la sortie du collège. Au final, comme le dit Françoise Corneille, déléguée à la jeunesse à la mairie d'Haubourdin, « cette exclusion n'aura servi à rien ». L'adolescent n'aura, en effet, à aucun moment réfléchi sur les raisons qui l'ont conduit à être exclu. Au final, rien ne l'empêchera de récidiver.

Forts de ce constat, la principale ainsi que son adjointe et l'assistante sociale du collège Jules-Ferry mais aussi Valérie Beaucamp, éducatrice prévention jeunesse de la mairie d'Haubourdin, et un coordonnateur jeunesse du centre social ont eu l'idée en 2015 de mettre en place « La Parenthèse ». Ce dispositif permet

au collégien exclu pour indiscipline de réfléchir aux raisons de son comportement violent ou déplacé, d'apprendre à le contrôler et ainsi de retrouver sa place dans l'établissement scolaire. « L'objectif est de montrer à ces jeunes en quoi leur comportement pose problème, en utilisant non pas la manière répressive ou moralisatrice, mais en les accompagnant », explique Hélène Desramault, directrice de cabinet à la mairie d'Haubourdin.

L'implication des parents

Les élèves exclus n'ont aucune obligation d'y participer. « Si l'élève et ses parents l'acceptent, la mesure d'exclusion est remplacée par cette journée de « Parenthèse », expliquait, dans les colonnes de *la Voix du Nord*, Valérie Beaucamp. Une convention d'engagement est d'ailleurs signée. L'implication des parents dans ce dispositif est primordiale. « Il est important

que les parents adhèrent à cette démarche, estime Françoise Corneille. Cela peut leur permettre de retrouver leur place d'éducateur auprès de leur enfant et de ne pas se sentir démunis. Si les parents ne sont pas partie prenante du projet, il est rare que les choses évoluent de manière positive. »



La Parenthèse est un dispositif mis en place dans les collèges de la commune comme alternative lorsque des collégiens sont visés par une procédure d'exclusion.

LE CHIFFRE

17 Sur l'année 2017-2018, 17 collégiens ont participé à cette journée « Parenthèse ». Pour 10 d'entre eux, les collèges reconnaissent une nette amélioration dans le travail et le comportement.

Chaque mois, généralement juste avant le début des vacances scolaires, cinq élèves se rendent donc dans les locaux d'une antenne du centre social pour participer à cette « Parenthèse ». « Ce ne sont pas nécessairement des élèves en situation d'échec scolaire, explique Valérie Beaucamp, mais plutôt des enfants qui ont de gros problèmes de comportement (violence, indiscipline, politesse...), avec parfois des soucis à la maison ou bien dans la famille d'accueil ou au foyer. »

Durant cette journée, les différents intervenants vont s'évertuer à faire comprendre au jeune les raisons de son comportement violent ou déplacé. Et ce, notamment par l'intermédiaire d'un atelier théâtre. Avec les autres élèves présents, ils vont rejouer la scène pour laquelle ils ont été exclus, en se plaçant successivement dans la peau de l'agresseur puis dans celle de l'agressé. « Avec ces saynètes, l'objectif est de leur faire prendre conscience en quoi leur attitude pose problème, explique Hélène Desramault. Parfois, ils ne s'en rendent même pas compte parce que c'est leur

la désamorcer, la contenir quand ils sentent que celle-ci monte.

À la fin de la journée, l'élève réfléchit aux actions qu'il souhaite mettre en place, pour faire évoluer positivement son attitude. Il se choisit notamment un référent qui peut être soit un membre du collège (principal, assistante sociale, CPE), soit un animateur, voire un éducateur de la ville. « Son rôle est d'épauler l'élève et de vérifier que le jeune fait bien les efforts pour atteindre les résultats fixés avec lui, précise Françoise Corneille. Cela peut être un résultat de comportement, comme avoir moins de trois avertissements durant le trimestre suivant. C'est au cas par cas, en fonction du comportement et des difficultés de l'élève. »

Près de quatre ans après son lancement, les résultats de cette expérience sont positifs pour Françoise Corneille. « C'est quasiment du 50-50. Il y a des jeunes pour



Le prix Territoria a été remis à Pierre Béharelle, adjoint au maire d'Haubourdin, et à Valérie Beaucamp, éducatrice, par Catherine Troendlé, présidente de l'Observatoire national de l'innovation publique, et la représentante de l'Unicef, Ariane-Mathieue Nougoua, le 27 novembre 2018.

quotidien à la maison (violence, mauvais comportement, impolitesse...). C'est donc aussi un moyen de leur montrer comment se comporter en collectivité. »

Le repas est pris en commun et l'après-midi est davantage axé sur la relaxation, avec notamment l'intervention d'une sophrologue. Cette dernière va, dans un premier temps, leur faire prendre conscience de leur colère et leur montrer, par un travail sur la respiration en particulier, comment

lesquels c'est un véritable déclic. Cela les responsabilise et on n'entend plus du tout parler d'eux pour ce type de problème. Pour d'autres, cela ne change pas grand-chose. Mais un peu plus de 50 % de positifs, c'est déjà un bon bilan. » Le jeu en vaut vraiment la chandelle, d'autant que les frais engagés par la collectivité pour la mise en œuvre de cette initiative sont limités. ■

B. H. DE V.

EN BREF

« Ville prudente »

Haubourdin labellisé

Le 20 novembre dernier, 134 communes ont obtenu le label « Ville prudente » décerné par La Prévention routière. Parmi elles, la ville d'Haubourdin a obtenu deux cœurs. Ce label récompense les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Un panneau installé à l'entrée des communes informe les automobilistes que cette commune est labellisée « Ville prudente ». Il s'agit des premières collectivités territoriales à obtenir cette distinction.

Crèche

Une nouvelle maison de la petite enfance

Le 5 novembre dernier, la nouvelle maison de la petite enfance d'Haubourdin, située dans le quartier du P'tit-Belgique, a ouvert ses portes après plusieurs années de chantier. Mais cela valait la peine d'attendre, car cet établissement est flambant neuf et répond à toutes les normes en vigueur. Cette crèche a vu sa capacité d'accueil doubler, en passant de 12 à 24 places. Par rapport à l'ancienne maison de la petite enfance, une extension a été ajoutée et l'étage a été aménagé. Un grand jardin sera également à la disposition des enfants. Coût de cet investissement pour la ville d'Haubourdin : 1,3 million d'euros, dont 180 000 pris en charge par la Caisse d'allocations familiales.

Initiatives innovantes

Candidatez au prix Territoria 2019

Si, comme pour la ville d'Haubourdin, vous avez mis en place durant l'année une initiative exemplaire, remarquable et reproduisible par d'autres collectivités, alors n'hésitez pas, inscrivez-vous aux prix Territoria 2019. Au fil des années, ces prix sont devenus une référence en matière d'innovation territoriale. La remise des prix se déroulera en novembre 2019, dans les salons du Sénat.

→ Pour en savoir plus : www.territoria.asso.fr